



N° 096/AMCIB-1/SK/2024

Berlin, le 12. Aug. 2024

NOTE D'INFORMATION

Objet : Fermeture de l'Ambassade, le 15 aout 2024

En application du décret n°2011-371 du 04 novembre 2011 modifiant et complétant l'article 2 du décret n°96-205 du 07 mars 1996 déterminant la liste et le régime des jours fériés, **la Chancellerie sera fermée le jeudi 15 aout 2024**, en raison de la célébration de l'Assomption.

Le service reprendra le vendredi 16 aout 2024 à 09 heures. *sk*

